

Université de Limoges IPAG 2026-2027				Compétence 1 Conseiller les élus sur la mise en oeuvre du projet politique local	Compétence 2 Renseigner les administrés	Compétence 3 Organiser les moyens humains juridiques et financiers
DU Responsable d'Administration Communale						
Modalités de contrôle des connaissances et des Compétences						
	Matières concernées	Modalités	Durée	Coefficient	Coefficient	Coefficient
Epreuve A	- Institutions Administratives - Droit de la décentralisation	Ecrit : dissertation	3 h	2		
Epreuve B	- Action sanitaire et sociale - Urbanisme local et développement durable - Préservation de l'ordre public - Démocratie locale - Enfance et jeunesse - Etat Civil - Funéraire - Elections - Relations Etat/Collectivités territoriales) - Finances locales - Fonction publique territoriale	Ecrit : questions courtes	2h30	2	2	
Epreuve C	- Gestion juridique des services publics locaux - Commande publique - Gestion des ressources humaines - Gestion Financière	Ecrit : questions courtes	2 h			2
Grand oral de mise en situation	- Matières des épreuves A, B et C - Techniques managériales et conduites de réunion - Conduite de projet - Relations interpersonnelles - Communication institutionnelle - Conférence d'actualité et de méthode - Rédiger une note de synthèse ou une réponse courte - S'exprimer efficacement à l'oral	Préparation écrite : - Note à l' élu - Réponse à l'administré	3 h	2	2	2
		Présentation orale	30 mn			
Mémoire de Stage	8 semaines	Soutenance	1 h	4	4	4

MCCC adoptées en Conseil d'administration de l'IPAG, le 05 juin 2026. Les blocs de compétences ne compensent pas sauf décision souveraine du jury. Chaque compétence est notée sur 20 et a le même poids dans le calcul de la moyenne du DU.